

CONVOCAION MINI CAMP

Organisé par le Service Animation Jeunesse

Templeuve, le 20 juin 2018

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à prendre connaissance des dates et horaires de départ et retour du court séjour concernant votre(vos) enfant(s) :

Mini-séjour "DAS EUROPA PARK" à Barr (Alsace) du 16 au 20 Juillet 2018

	ALLER	RETOUR	Activités principales
"DAS EUROPA PARK" Barr (Alsace) <i>Du Lundi 16 au Vendredi 20 Juillet 2016</i>	Lundi 16 Juillet 2016 Templeuve (Parking du Leclerc) : 8h00 Prévoir le pique-nique du midi Arrivée à Barr vers 16h00	Vendredi 20 Juillet 2016 Départ de Barr vers 12h00 Templeuve (Parking du Leclerc) : 20h00	Séjour camping, Europa Park le plus grand parc d'attractions d'Europe, visites de Colmar et Strasbourg et activités diverses...

Transport : Minibus 9 places ou Bus Scolaire

Vous trouverez aussi un petit descriptif ainsi que le trousseau.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons également que votre enfant soit au départ avec le **pique nique du midi**, celui-ci sera placé dans une glacière.

Enfin, nous attirons votre attention sur la nécessité de nous fournir un **brevet de natation de 50 mètres, la Carte d'identité, la Carte d'Assuré Européen, ainsi qu'une autorisation de sortie de territoire** pour votre ou vos enfants.

Dans l'attente de vous rencontrer au départ, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe du Service Animation Jeunesse.

DESCRIPTIF « DAS EUROPA PARK » à BARR (ALSACE – FRONTIERE ALLEMANDE)

- **Lieu :**

LES REFLETS DU MONT ST ODILE – 137, Rue de la Vallée – 67140 BARR

- **Activités**

1 Journée à l'EUROPA PARK – Le plus grand parc d'attractions d'Europe

Activité encadrée par les Animateurs CCPC

Activités diverses mises en place par les animateurs

Encadrées par les Animateurs CCPC (Tous titulaires du BAFA)

- **Niveau**

Les activités sportives sont accessibles au plus grand nombre.

- **Encadrement pour le Mini-séjour du Lundi 16 au Vendredi 20 Juillet 2018**

Directeur : Sonia DEBRABANT : 06 15 71 59 07

Animateurs : 5 Animateurs en cours de recrutement

- **Prestataire activités :**

EUROPA PARK – Strasse 2 – 77977 RUST - ALLEMAGNE

- **Logistique**

Les emplacements de camping sont réservés.

Le matériel d'hébergement et de restauration sont fournis par la CCPC.

Les achats alimentaires seront effectués par l'équipe d'animateurs.



Ici, vous êtes loin des grandes routes, loin de la ville, du stress et de l'anxiété.

Vous êtes loin et pourtant si près...

En effet, la jolie petite ville de Barr n'est qu'à à peine 4 km d'Obernai et Strasbourg, l'Européenne n'est qu'à 30 km, Colmar à 40 km. Autant dire que vous êtes au coeur de l'Alsace Magique, avec ses colombages et ses potées fleuries, avec ses petits villages, et sa renommée route des vins.

Mais aussi avec ses vallées champêtres, ses châteaux, ses musées, et avec ses montagnes magnifiquement boisées, ses winstubs et ses fermes auberges..

Europa Park est un parc d'attractions allemand situé à Rust dans le Bade-Wurtemberg. Le parc est composé de 55 attractions réparties dans 13 quartiers associés à un pays européen, et trois autres quartiers plus génériques. C'est le plus grand parc d'Europe

Durant leur séjour, les jeunes visiteront le cœur de l'Alsace. Entre Colmar, Selestat et Strasbourg, ils auront le plaisir de visiter ces belles villes, découvrir la culture alsacienne et profiter des parcs naturels. Durant le séjour les Animateurs CCPC leur proposeront également diverses activités sportives élaborées par leurs soins.



Projet pédagogique Séjour Vacances

Mini-séjour "DAS EUROPA PARK" à Barr (Alsace) pour les 14-17 ans du Lundi 16 au Vendredi 20 Juillet 2018

Introduction

Ce projet pédagogique reprend les valeurs que défend la Pévèle Carembault et les objectifs que nous souhaitons atteindre et que défendra notre équipe au sein de ce séjour.

Ce projet pédagogique est en adéquation avec le projet éducatif de notre collectivité et du service animation jeunesse.

Pour la Pévèle Carembault, le temps de vacances participe pleinement à l'éducation du jeune et lui permet d'être confronté à la différence et d'exploiter la richesse de cette diversité tout en s'appropriant un environnement dans un contexte différent du milieu scolaire, familial ou d'un centre d'accueil.

L'enfant doit être avant tout acteur de son séjour, à chaque moment du centre, le jeune doit pouvoir s'exprimer et l'équipe d'encadrement doit également laisser la place au libre-arbitre, qui est essentiel à la construction de sa personnalité par la prise de conscience de ses droits et de ses devoirs.

Les différentes possibilités de loisirs, de découvertes et d'enrichissements personnels que propose un séjour doivent elles aussi rentrer dans un cadre d'apprentissage, celui d'une ouverture sur le monde au-delà de leur environnement, de leur quartier, tout en permettant une mixité sociale qui leur apportera bien plus que l'activité elle-même.

Cette ouverture sur les autres permet à la fois d'être reconnu et respecté en tant qu'individu unique et particulier, mais elle apporte surtout le respect de l'autre dans l'acceptation des différences et des convictions de chacun.

Enfin, un séjour c'est aussi consolider la socialisation du jeune en développant des valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe et de citoyenneté. Il est fait référence à l'apprentissage de la conscience de leurs droits et devoirs, de savoir vivre ensemble et communiquer. Le centre de vacances constitue un milieu éducatif permettant à chacun en fonction de son vécu, de sa personnalité et de son développement de poser des actes qui soient significatifs.

Sommaire

I – Objectifs

II - Informations du séjour

III - Encadrement et équipe

IV - Le centre

V - Les activités

VI - La vie quotidienne et vie de groupe

I. Objectifs

Objectifs liés à la vie en collectivité et au jeune en tant qu'individu à part entière	<p>Rendre le jeune acteur de son projet de vacances</p> <p>Laisser la place au libre arbitre en refusant la pression du groupe ou du « laisser-faire ».</p> <p>Consolider la socialisation du jeune en développant des valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe sur les activités et sur les tâches de la vie quotidienne</p> <p>Favoriser la mixité sociale au-delà de l'environnement habituel du jeune</p> <p>Favoriser le comportement citoyen du jeune :</p> <ul style="list-style-type: none">- Droits et devoirs- Savoir-vivre ensemble, communiquer- Consolider les valeurs de respect de l'autre et de soi-même- Prise d'initiative collective
Objectifs liés à l'environnement	<p>Découverte de l'Alsace et de ses composantes</p> <ul style="list-style-type: none">- Géographique ; historique ; culturelle ; géologique <p>Offrir aux jeunes des possibilités de découvertes et d'enrichissements personnels</p> <p>Vivre un séjour en intégrant des notions de développement durable liées au respect d'autrui, des biens et de l'environnement, l'écocitoyenneté</p>
Objectifs liés à la pratique de sportive et de découverte	<p>Initier et sensibiliser les jeunes à la pratique d'activités sportives diverses et variées sous forme d'initiation, défis, (Toutes les activités sont encadrées par des moniteurs diplômés)</p> <p>Donner à chacun les possibilités de gérer ces activités à tous les âges de son existence</p> <p>Améliorer des connaissances (générales, particulières à ce type d'activités, sur soi-même, sur autrui...)</p> <p>Savoir situer son niveau ; les activités sportives sont accessibles au plus grand nombre.</p> <p>Dominer des émotions liées à l'essence de ses activités, griserie, appréhension et développer son audace</p> <p>Savoir s'engager en sécurité, c'est à dire en prenant en compte le rapport compétences/difficultés.</p>

II. Information du séjour (préparation et communication)

Préparation du séjour

Avant le séjour, le jeune et ses parents sont invités à une réunion d'informations qui a pour but de présenter l'équipe d'animation ainsi que l'organisation des différents séjours.

A cette occasion, les familles recevront le projet pédagogique (préparée par l'équipe) lui permettant d'organiser au mieux son séjour et surtout de ne rien oublier (trousseau vêtements, papier administratifs type carte d'identité, objets possibles à emporter, numéros utiles, adresse du centre...) pour que son séjour se passe dans les meilleures conditions possibles.

Sont indiqués également sur ce document les noms du Coordinateur et du Directeur du centre de loisirs (qui ne seront pas présents lors du séjour) et les noms des animateurs encadrant le séjour (ces animateurs sont connus des jeunes car ils animent les Accueils Jeunes tout au long de l'année).

Communication

Deux moyens de communication sont proposés pour permettre aux parents d'obtenir des infos générales au séjour (programme d'activités, météo...) :

- **Le téléphone portable** : les animateurs sont équipés de GSM professionnels qu'ils peuvent mettre à disposition des jeunes et les numéros de téléphone sont transmis aux parents afin qu'ils puissent joindre leurs enfants ; certains jeunes ont également la possibilité d'avoir un GSM personnel sous leur responsabilité.

- **Temps prévus pour appeler les parents** : le camping est équipé de cabines téléphoniques et un temps sera accordé aux jeunes pour appeler leurs parents s'ils le désirent.

III. Encadrement et équipe

La Communauté de communes Pévèle Carembault fait appel à son équipe d'animation, de direction et de coordination habituelle. Il s'agit d'une équipe mixant des agents permanents et des vacataires recrutés pour la période.

Tous ont été choisis en fonction de leurs compétences, leurs motivations, leurs expériences et leur sens des responsabilités.

Tous possèdent les diplômes exigés par la législation (BAFD, AFPS, BAFA) et sont sensibilisés sur la sécurité et l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent.

A noter que l'âge des animateurs est adapté à celui des jeunes de chaque séjour. Nos animateurs ont entre 21 et 40 ans.

Notre équipe d'encadrement est composée de 1 Directeur et 5 Animateurs, dont l'assistant sanitaire.

A noter que l'organisation matérielle du séjour est à la charge de la Communauté de Communes Pévèle Carembault

Antenne de Templeuve

85, Rue de Roubaix

59242 TEMPLEUVE

03 28 76 99 76

L'activité principale est assurée par :

EUROPA PARK – Strasse 2 – 77977 RUST - ALLEMAGNE

Les activités sportives diverses sont assurées par les Animateurs de la CCPC, tous diplômés (BAFA, AFPS, BAFD, etc...)

IV. Le centre

Situation du centre

La jolie petite ville de Barr n'est qu'à à-peine 4 km d'Obernai et Strasbourg, l'Européenne n'est qu'à 30 km, Colmar à 40 km. Autant dire que vous êtes au cœur de l'Alsace Magique, avec ses colombages et ses potées fleuries, avec ses petits villages, et sa renommée route des vins.

Mais aussi avec ses vallées champêtres, ses châteaux, ses musées, et avec ses montagnes magnifiquement boisées, ses winstubs et ses fermes-auberges.

Cadre de vie

Au pied du Mont Ste Odile, il n'est pas rare de voir les écureuils gambader, une biche au détour d'une clairière fleurie de pâquerettes et le matin, le concert des oiseaux dans l'ombrage des grands arbres.

Chez nous, vous redécouvrirez la vie nature, le grand air, le calme, le silence...

Au camping "Les Reflets du Mont Ste Odile", de grands emplacements soigneusement tondus, des sanitaires rénovés, un personnel serviable et sympathique vous attend au milieu d'un site superbe que la nature nous a prêté.

Les emplacements du camping sont réservés.

Le matériel d'hébergement et de restauration (+alimentation) sont fournis par la CCPC.

Les jeunes disposent d'une tente pour 2 jeunes ; une tente par animateur, une tente infirmerie, une tente cuisine équipée de frigo, glacières électriques, plaques chauffantes et d'un plan de travail.

Une tente collective pour prendre les repas (repas pris en extérieur si les animateurs jugent qu'il fait suffisamment beau) – La tente collective reste un espace de vie en collectivité et servira pour les temps de veillée (jeux de sociétés, jeux divers, etc...)

Les achats alimentaires seront effectués par l'équipe d'animateurs (avec l'aide des jeunes) de façon quotidienne.

Les repas seront bien entendu adaptés aux régimes particuliers ou allergies de certains enfants.

Les repas sont élaborés par les animateurs avec la participation des jeunes, dans le respect de normes alimentaires et des besoins nutritionnels du jeune.

SUPER U GUERTVILLER (Bon de commande pris sur ce magasin – Partenariat défini avec la CCPC)

2, Route de Bourgheim

67140 GERTVILLER

Tel : 03 88 08 00 81

Les jeunes auront également accès au matériel pédagogique que possède notre équipe (avant le séjour, l'équipe de la CCPC est chargée de préparer plusieurs malles de matériel pour le séjour) : jeux de société, boules de pétanque, raquettes de ping-pong, ballons, matériels divers d'arts plastiques...De plus, le directeur dispose d'un budget éducatif, qui lui permet de pouvoir compléter sa malle en fonction des activités que son équipe d'animation met en place, tous ces achats sont faits avant le séjour. Les jeunes pourront également profiter du marché du village et des commerces qui se trouvent à proximité du camping.

V. Les activités

Activité spécifique :

- **EUROPA PARK** : Europa Park est un parc d'attractions allemand situé à Rust dans le Bade-Wurtemberg. Le parc est composé de 55 attractions réparties dans 13 quartiers associés à un pays européen, et trois autres quartiers plus génériques. C'est le plus grand parc d'Europe

- **Activités sportives** : Activités mises en place par les animateurs de la CCPC – Toutes nos activités font l'objet d'initiation et non d'un entraînement intensif. Au programme, des activités diverses dans un esprit d'aventure, avec des défis, en équipe, individuels, etc...

TOUTES CES ACTIVITES SONT ENCADREES PAR LES ANIMATEURS DU CENTRE DE LOISIR (CCPC).

Activité plus traditionnelles :

Tout au long du séjour l'équipe d'encadrement proposera diverses activités aux jeunes selon les envies. Chaque activité sera amenée de manière à ce que chaque enfant puisse s'y exprimer.

L'équipe ne fera pas de l'activité à tout prix, des temps dits informels (après le petit-déjeuner, après le déjeuner ou le goûter...) donneront la possibilité aux jeunes de s'occuper en autonomie relative.

Le programme des activités se mettra en place en concertation avec les jeunes.

VI. La vie quotidienne et vie de groupe

La CCPC a établi quelques règles simples, de bon sens et de respect d'autrui nécessaires à la bonne marche d'une vie en collectivité.

Tous les temps de vie quotidienne seront encadrés et expliqués aux jeunes lors de réunion collectives. Chaque jeune aura son animateur ou animatrice référent(e) durant toute la durée du séjour de façon à créer un lien privilégié avec un des adultes présents.

Alimentation et repas

Une attention particulière est consacrée aux repas, moments importants de la journée. Les menus équilibrés et variés sont élaborés par les animateurs. Les fruits et légumes sont de rigueur et les menus sont adaptés à une restauration sous tentes.

Le but d'un séjour de vacances étant avant tout le repos, nous privilégions le petit déjeuner échelonné raisonné (8h-9h) afin que chaque jeune puisse s'adapter sans trop contrarier le rythme du groupe.

Les repas seront pris de manière conviviale avec les animateurs ;

Les téléphones portables sont proscrits pendant le repas et l'équipe veillera à ce que chaque jeune s'alimente correctement au cours de la semaine.

Hygiène

L'équipe veille à ce que les enfants se lavent chaque jour et changent de tenue vestimentaire régulièrement, elle a pour rôle de les sensibiliser à l'hygiène individuelle et collective.

L'entretien du camp, du matériel, des tentes et des bâtiments collectifs mis à disposition s'en trouve être un objectif majeur.

Activités et rythme

Les activités sont typiques des séjours mini-camps.

La durée par jour de ces activités n'est en aucun cas imposée mais impulsée par l'équipe

Le rythme de la journée peut être modifié, selon l'état de fatigue des jeunes.

Les principaux objectifs sont de respecter le rythme biologique, et d'allier activités et « vacances-détentes ».

Une grasse matinée peut être proposée selon le calendrier.

IMPORTANT : Pour assurer des temps de repos indispensables, l'usage des téléphones portables sera interdit après 22h30 sous peine de confiscation.

Sécurité

La sécurité est une priorité présente à chaque moment de la journée, lors des activités, comme de la vie quotidienne.

L'accès à l'établissement d'accueil est fermé la nuit.

Les animateurs ont pour consigne d'assurer des rondes nocturnes afin de s'assurer de la présence de tous les jeunes.

L'équipe dispose avant même de partir de tous les contacts utiles en cas d'accident ou incident.

Des temps libres sont envisageables (sauf contre ordre des parents), des périmètres seront déterminés et des horaires fixés.

Suivi médical

L'assistant sanitaire dispose de l'ensemble des fiches sanitaires.

Ces fiches sont lues avant chaque séjour et il est indispensable qu'elles soient remplies correctement pour la sécurité de vos enfants.

L'assistant sanitaire sera un référent pour les jeunes en cas de maladie blessures ou autre, il est tenu à la discrétion et se chargera d'emmener le jeune chez le médecin si nécessaire.

Si l'enfant suit un traitement il est indispensable de fournir la prescription médicale.

Pour les jeunes malades, le lieu d'hébergement est pourvu d'une tente infirmerie destinée à l'isolement.

Argent de poche

L'argent de poche est laissé à l'appréciation des parents (il est néanmoins déconseillé de transmettre des sommes importantes).

Il est possible pour le jeune de transmettre son argent de poche à l'équipe d'animation.

Règlement

Des règles communes seront établies sous forme de contrat avec les jeunes.

Les points abordés sont de l'ordre du négociable et du non négociable.

Cigarette : celle-ci est strictement interdite même avec une autorisation parentale.

Selon la législation en vigueur, les boissons alcoolisées et tous autres stupéfiants sont proscrits du centre. Les séjours vacances ne doivent pas devenir des lieux d'expérimentation pour des jeunes étant à des âges influençables.

Mixité : le séjour est mixte, cependant nous interdisons la mixité dans les tentes.

!!! ATTENTION !!! : Le respect d'autrui : chaque jeune se doit de suivre les règles fixées par l'équipe d'animation. Tout manquement aux règles non négociables, toutes dégradations volontaires, vols, détention d'objets dangereux, de « produits » interdits, entraîneront systématiquement l'exclusion du centre. Tout rapatriement restera à la charge des parents !

Compte-rendu

À l'issue de chaque séjour, chaque directeur nous fournira un bilan du séjour sur les activités, les jeunes, le centre... Des temps d'évaluation et de régulation du séjour seront organisés avec les jeunes.

Trousseau indispensable

K-Way ou veste imperméable

Slip de bain/et caleçon de bain

Serviettes de toilette et serviette de plage

Trousse de toilette (gel douche, shampoing, brosse à dents et dentifrice, gant de toilette, coton tiges, déodorant, protections périodiques pour les filles...)

Lunette de soleil, casquette, crème solaire et crème après-soleil

Sac de couchage, tapis en mousse et/ou matelas gonflable

Petit sac à dos en plus du sac de voyage (valise à éviter SVP)

Lampe de poche

Pull chaud

Pantalons

Shorts

1 paire de chaussures de sport usagée pouvant être mouillées

2 paires de chaussures (une paire de chaussures de sport et une paire pour la détente)

Vieux vêtements pour certaines activités

Slips, culottes, chaussettes

Tee-shirt, sweat-shirt

Papier d'identité (à remettre à l'animateur au départ)

Blouson

Argent de poche

BREVET DE NATATION 50 mètres

CARTE D'IDENTITE

CARTE D'ASSURE EUROPEEN (Vous pouvez l'obtenir sur Alice.fr)

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

ORDONNANCES MEDICALES

Attention, les téléphones portables sont fortement déconseillés (sujet au vol).

Les objets de valeur sont déconseillés et sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

La Communauté de communes ne pourrait être tenue responsable en cas de perte ou de vol